



Les installations du Centre de Turin

Situé dans un beau parc s'étendant sur la rive gauche du fleuve Pô, le campus offre un environnement agréable pour les études et la vie quotidienne.

- Il comprend 21 pavillons qui hébergent : des salles de classe modernes et bien équipées; des salles de conférence et de réunion dotées d'installations pour l'interprétation simultanée en plusieurs langues; un laboratoire informatique; un centre de documentation informatisé et relié à diverses banques de données.

Le campus dispose de 287 chambres avec salle de bain, téléphone et télévision par câble. Il propose en outre:

- un bureau de réception ouvert 24 heures sur 24;

- un restaurant, un libre-service et un bar tenant compte des exigences alimentaires;
- une banque;
- une agence de voyages;
- un service de buanderie;
- un bureau de poste;
- un point d'accès à l'Internet;
- une salle de récréation;
- un gymnase et plusieurs terrains de sport;
- une infirmerie.

Des activités sociales sont régulièrement organisées sur le campus et en dehors afin de permettre aux participants de cultures et origines différentes de tirer profit de cet environnement international enrichissant

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter:


CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION DE L'OIT
 Programme des normes et des principes et droits fondamentaux au travail
 Viale Maestri del Lavoro 10, 10127 Turin, Italie
 Courriel: jurist@itcilo.org
 Tél.: + 39 011 693 6920 / + 39 011 693 6600 - Fax: +39.011.693.6906
 Site web: www.itcilo.org/ils-for-judges-lawyers-legal-educators



Cette initiative conjointe des 22 membres du Groupe de travail interinstitutions des Nations Unies sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration bénéficie d'un cofinancement de la Commission européenne.



Copyright © Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail, 2017. Tous droits réservés.
 Projet graphique : Luca Fiore - Imprimé par le Centre international de formation de l'OIT, Turin, Italie

Réalisé avec un papier porteur du Label Ecologique Européenne,  N° d'enreg. FR/011/002, fournie par International Paper.



A9010468

Normes internationales du travail pour juges, juristes et professeurs de droit

22 mai – 02 juin 2017
 Turin, Italie



Centre international de formation

www.itcilo.org

Normes internationales du travail pour juges, juristes et professeurs de droit



Ce cours fait partie de l'**Académie sur les normes internationales du travail**, qui s'adresse à un public varié et entend bâtir des ponts entre des participants venant d'horizons professionnels et géographiques divers.

C'est pourquoi le programme prévoit chaque jour une session plénière traitant de thèmes qui façonnent le monde du travail et explorant les interconnexions entre ces sujets et leurs liens avec les normes internationales du travail.

Contexte

Les normes internationales du travail (NIT) adoptées par l'Organisation internationale du Travail (OIT) constituent des instruments importants pour le développement des législations nationales. L'apport du droit international du travail ne se limite cependant pas à son impact sur la législation sociale. Les NIT contribuent également à la consolidation des jurisprudences nationales en matière de travail.

Le droit international du travail offre aux juges et juristes nationaux des ressources de grande valeur pour traiter les litiges sociaux. Les NIT et les commentaires et analyses des organes chargés de superviser leur application constituent une précieuse source d'interprétation et d'inspiration pour les juges et juristes des Etats Membres de l'OIT. De fait, de nombreux exemples démontrent que les juridictions internes hésitent de moins en moins à se référer non seulement aux conventions et recommandations internationales du travail, mais également aux travaux des différents organes de contrôle de l'OIT afin d'interpréter ou de compléter leur législation nationale.

Dans ce sens, le Centre international de formation de l'OIT de Turin, Italie, entend favoriser la formation approfondie des juges, avocats, juristes défendant les intérêts des organisations d'employeurs et de travailleurs ainsi que des professeurs de droit afin de leur permettre d'utiliser pleinement les sources du droit international du travail dans leur pratique quotidienne.

Objectifs

Objectif général

L'objectif général du cours est de fournir aux professionnels du droit les connaissances leur permettant de faire usage du droit international du travail dans la pratique nationale.

Objectifs spécifiques

A la fin du cours, les participants seront en mesure:

- de comprendre de manière approfondie les instruments qui composent le système des NIT et les mécanismes de contrôle de leur application;
- d'utiliser les analyses et commentaires des organes de contrôle de l'OIT;
- de déterminer quand et comment les juges et juristes nationaux peuvent utiliser des sources de droit international dans la résolution des litiges en matière de travail;
- d'identifier et utiliser les NIT relatives à des domaines essentiels tels que la liberté syndicale, le droit à la négociation collective,

la non-discrimination dans l'emploi et la profession, le travail forcé, le travail des enfants, la sécurité et santé au travail, le licenciement;

- utiliser les bases de données de l'OIT et du Centre relatives aux NIT et à la jurisprudence basée sur les NIT.

Profil des participants

Le cours s'adresse aux professionnels du droit chargés d'appliquer ou d'enseigner les NIT: juges des cours et tribunaux connaissant des litiges sociaux; professeurs et enseignants universitaires; avocats spécialisés en droit du travail; juristes défendant les intérêts des organisations d'employeurs et de travailleurs.

Structure et contenu

Le cours est organisé en tenant compte du fait que chaque participant dispose nécessairement d'une solide culture juridique. Afin de permettre aux participants de pouvoir utiliser les sources du droit international du travail au niveau national, le cours traitera des thèmes suivants :

- présentation générale du système des NIT: principales caractéristiques des normes de l'OIT; procédures allant de l'élaboration des NIT jusqu'à leur application au niveau national;
- quand et comment les juges et juristes nationaux peuvent utiliser le droit international du travail;
- travaux des organes de contrôle de l'OIT et leur intérêt pour les juges et juristes nationaux;
- contenu des NIT en matière de liberté syndicale et de droit à la négociation collective;
- contenu des NIT en matière d'égalité des chances et de traitement dans l'emploi et la profession;
- contenu des NIT en matière de travail forcé;
- contenu des NIT en matière de travail des enfants;
- contenu des NIT en matière de sécurité et santé au travail;
- contenu des NIT en matière de licenciement;
- bases de données de l'OIT et du Centre relatives aux NIT et à la jurisprudence basée sur les NIT.

Langues

Le cours se déroule en anglais et français avec un système d'interprétation simultanée. La maîtrise de l'une des langues de travail est donc indispensable.

Méthodologie et matériels

Tant la date que la durée du cours ont pour but de faciliter la participation des professionnels du droit. Sa durée limitée (deux semaines) doit permettre aux professionnels de concilier la participation au cours avec leurs autres engagements. Dans ces conditions, le temps disponible sera intensément utilisé, ce qui supposera la tenue de séances de travail le matin et l'après-midi.

Les méthodes pédagogiques utilisées pendant le cours ont pour but de tirer le plus grand profit du haut niveau de compétence et d'expérience des participants. Une large place sera donc faite aux études de cas, jeux de rôle et débats de groupe.

Parmi les matériels distribués pendant le cours figureront un manuel de formation et un recueil de décisions de justice prises par des tribunaux à travers le monde en utilisant les NIT.

En outre, les participants auront accès à la plateforme en ligne du cours, où ils trouveront tous les matériels didactiques.

Afin de favoriser l'échange d'informations et d'expériences, il sera demandé à chaque participant de préparer et de fournir à l'avance un rapport sur l'usage du droit international dans la jurisprudence de son pays, en mettant particulièrement l'accent sur le droit international du travail.

Personnes ressources

Le cours sera donné par des experts du CIF-OIT et du Bureau international du travail. Parmi les intervenants, on signale la participation de deux membres de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations, un des principaux organes de contrôle de l'application des NIT par les Etats Membres.

Suivi

Après l'activité, les participants seront invités à rejoindre une communauté de pratique en ligne. Pour de plus amples informations: www.itcilo.org/fr/for-judges-lawyers-legal-educators.

Frais de participation

Le coût total de la participation est de **4 415 euros**, qui englobent les frais didactiques (3 065 euros) et les frais de subsistance (1 350 euros).

Les **frais didactiques** incluent:

- la préparation, l'exécution et l'évaluation du cours;
- les livres et le matériel didactique;
- l'utilisation des infrastructures de formation et des services d'assistance, y compris les ressources en ligne.

Les **frais de subsistance** couvrent:

- la pension complète et l'hébergement au Centre;
- la buanderie;
- l'assurance médicale d'urgence;
- des activités socio récréatives.

Les prix mentionnés n'incluent pas le coût du voyage international du pays du participant vers le lieu où se déroule le cours.

Les participants doivent s'assurer qu'ils disposent d'un passeport en cours de validité et des visas requis pour entrer dans les pays où se déroule le cours et dans tout autre pays d'escale pendant leur voyage vers et depuis le lieu du cours.

Les frais de visa, les taxes d'aéroport, les déplacements dans le pays du participant et les escales non autorisées ne seront pas remboursés.

Bourses

Un nombre limité de bourses partielles ne couvrant pas les frais de voyage sont disponibles pour les candidats remplissant les conditions requises provenant des pays éligibles.

Modalités de paiement

Les frais didactiques et de subsistance seront réglés par le/la participant/e ou son parrain avant le début du cours par virement bancaire ou par carte bancaire.

Les virements bancaires seront effectués au nom de:

Centre international de formation de l'OIT
Compte n° 560002
Banque: Intesa San Paolo Ag. 523
IBAN: IT96 G 03069 09214 100000560002
BIC: BCITITMM
Adresse: Viale Maestri del Lavoro 10, 10127 Turin, Italie

Remarque: veuillez indiquer le nom du/de la participant/e et le code de la formation sur le formulaire de virement.

Pour effectuer un paiement par carte de crédit, veuillez nous contacter à l'adresse suivante: jurist@itcilo.org.

Pour toutes les informations relatives aux paiements, aux annulations et aux remboursements, veuillez consulter la page:

<http://www.itcilo.org/fr/training-offer/how-to-apply>

Inscriptions

La date limite pour les inscriptions est fixée au **9 avril 2017**.

Les candidats devront fournir les documents suivants via le site web:

- le formulaire d'inscription en ligne dûment complété, disponible à l'adresse: <http://intranetp.itcilo.org/STF/A9010468/fr>
- la demande d'inscription en ligne devra être accompagnée d'une lettre de parrainage confirmant le soutien financier (ou une lettre de l'intéressé/e s'engageant à régler lui-même/elle-même les frais de participation).

Les dossiers d'inscription incomplets ne seront pas pris en compte.

Les candidatures émanant d'organisations de travailleurs ou d'employeurs doivent être approuvées par les secrétaires du groupe des travailleurs ou des employeurs du Conseil d'administration du BIT.

En tant qu'organisation chargée de promouvoir la justice sociale et les droits internationalement reconnus de la personne et du travail, l'OIT joue le rôle de chef de file des efforts menés au niveau international pour encourager l'égalité des genres. En ligne avec cette politique de l'OIT, la candidature des femmes est particulièrement encouragée.